

Réf: Dossier N° 019639

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'OEIL D'ABRASS MEDIA SARL » en abrégé « OAM »

Siège social Abidjan, Adjamé, BROMAKOTE PRES DU COLLEGE SAINT BERNARD, LOT 453, ILOT21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'OEIL D'ABRASS MEDIA SARL » en abrégé « OAM »

Objet : - WEB TV
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, BROMAKOTE PRES DU COLLEGE SAINT BERNARD, LOT 453, ILOT21

Dirigeant(s) : M TIENE LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02525 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15725/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

